

## **Décès de Bernard Landry L'UQTR place son drapeau en berne**

**Trois-Rivières, le 7 novembre 2018** – Afin d'honorer la mémoire de l'ex-premier ministre du Québec, M. Bernard Landry, l'Université du Québec à Trois-Rivières a procédé à la mise en berne de son drapeau ce matin.

C'est le premier ministre du Québec, M. François Legault, qui a demandé la mise en berne du drapeau du Québec sur tous les édifices du réseau de l'éducation, et ce, jusqu'au crépuscule du jour des funérailles de M. Landry dont le décès est survenu le 6 novembre.

En vertu de l'article 10 du Règlement sur le drapeau du Québec, l'institution publique met le drapeau du Québec en berne lorsque le gouvernement décrète un deuil national. La mise en berne s'effectue en plaçant le drapeau à mi-mât ou légèrement au-dessus afin qu'il demeure hors d'atteinte.

– 30 –

### **Source**

Service des communications, UQTR

### **Renseignements et coordination d'entrevues**

Jean-François Hinse - Conseiller en communication

Responsable des relations avec les médias

Service des communications – UQTR

Tél. : 819 376-5011, poste 2536

Cell. : 819 244-4119

Courriel : [jean-francois.hinse@uqtr.ca](mailto:jean-francois.hinse@uqtr.ca)